



Discours de Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Pêche

Inauguration du
Salon International de l'Élevage
23^e édition du SPACE
Rennes
15 septembre 2009

Discours SPACE
15 septembre 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les présidents et directeurs,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour la première fois comme Ministre de l'agriculture au salon du SPACE.

Pour tous ici, la situation est difficile, je le sais, je le vois. Je suis solidaire de vos inquiétudes et de votre désarroi.

J'ai dit il y a quelques jours : la crise actuelle est la plus grave que le secteur agricole ait connu ces 30 dernières années. Je ne retire pas un mot de ce que j'ai dit. Vous êtes frappés par un effondrement des cours dans certaines filières – comme le lait, le porc ou les céréales – et par des difficultés à exporter. Les débouchés naturels de certains produits sont fermés ou réduits. Je pense par exemple à l'Italie et la Russie pour les filières du porc ou de la viande bovine. Les pays voisins, qui écoulaient leur production en Europe de l'Est, ont été contraints de l'écouler en France faute de débouchés. C'est le cas de l'Italie et de l'Espagne pour les fruits et légumes, ou de l'Espagne et de l'Allemagne pour la production porcine. Pour la première fois depuis des années, toutes les filières sont touchées en même temps. La crise n'épargne pas l'agriculture, la crise n'épargne pas les agriculteurs : c'est toute la France agricole qui souffre en silence.

Face à cette situation, il faut aller au bout du diagnostic, il faut aller au bout de la vérité. La crise n'est pas que conjoncturelle.

- La crise révèle des défaillances réelles dans la compétitivité de notre agriculture. Cessons d'accuser les autres d'être meilleurs que nous : essayons d'être aussi bons qu'eux. Cessons de rêver à la fermeture de nos frontières, qui n'est ni possible, ni souhaitable. Battons-nous plutôt pour une compétition juste et équitable. Prenons le coût du travail. Dans le secteur des fruits et légumes, nous produisons des tomates à 12 € de l'heure quand nos voisins les produisent à 6 ou 7 €. Comment voulez-vous tenir ? Dès le 22 septembre, comme je m'y suis engagé, nous discuterons ensemble des moyens de réduire le coût du travail des salariés saisonniers. Nous irons loin, nous irons fort. J'ai également demandé, dans le cadre européen, qu'une directive européenne soit adoptée sur le travail saisonnier, afin de garantir le respect par tous les Etats membres des règles

de droit. En retour, car l'effort de l'Etat sera massif, il faudra que les filières améliorent leur organisation. Pour les fruits et légumes : plus de 30 000 exploitations. La moitié seulement dans des organisations de producteurs et pour cette moitié-là : 285 organisations de producteurs. Nous ne pouvons pas continuer comme ça. Des réformes ont été engagées en 2008. Il est temps de les achever et de les mettre en œuvre. Car nous ne ferons du travail utile que si chacun fait sa part du chemin.

- La crise révèle aussi un défaut de régulation auquel il est urgent de répondre. A l'échelle nationale comme à l'échelle européenne, nous avons besoin de dispositifs nouveaux et plus efficaces qui garantissent les agriculteurs contre les aléas économiques. Connaissez-vous beaucoup de chefs d'entreprise qui accepteraient de se lancer dans des investissements lourds – comme vous le faites sur vos exploitations – sans un minimum de garanties ? Les agriculteurs sont à la fois les plus exposés, et les moins protégés. Ils sont soumis au maximum d'aléas : climatiques, financiers, économiques, et ils disposent du minimum de sécurité. Nous ne pouvons pas en rester là. Il est temps de franchir une nouvelle étape pour la sécurité des revenus des agriculteurs. De ce point de vue, le secteur laitier est un excellent exemple. Une année, les revenus augmentent, les exploitants investissent et s'endettent. L'année suivante, les cours s'effondrent, les revenus chutent et les exploitants ne peuvent plus faire face à leurs problèmes de trésorerie. Vous avez besoin de stabilité. Vous avez besoin de visibilité. Dans le secteur laitier toujours, un accord équitable entre producteurs et industriels est une solution. Pas un accord où l'on dicte au producteur toutes les conditions de son travail. Un exploitant agricole n'a pas vocation à devenir le salarié d'une industrie. Et il est exclu de s'engager à nouveau dans une intégration, qui a causé notamment en Bretagne trop de déceptions et qui est contraire au projet d'entreprise. Ce que je vous propose, c'est un accord juste et équitable, dans l'intérêt de tous. Il passe au préalable par une meilleure organisation des producteurs pour qu'ils puissent défendre leurs intérêts dans les meilleures conditions possibles. Nous y veillerons dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche. Par ailleurs, au sujet de l'exportation, je travaille avec ma collègue Christine Lagarde pour que le dispositif d'assurance-crédit à l'export soit opérationnel dès la fin du mois de septembre. J'ai conscience que c'est pour vous, notamment la filière du porc, un enjeu majeur.

Face à la crise, des mesures d'urgence sont nécessaires. Nous ne pouvons pas attendre, nous ne pouvons pas remettre à demain : demain, il sera trop tard. Alors j'entends bien les interrogations ici ou là : est-ce que le Ministre ne va pas trop vite ? Est-ce qu'il ne nous bouscule pas un peu trop ? Mais que diriez-vous si je restais les bras croisés derrière mon bureau à

commenter l'actualité ? Que diriez-vous si je n'avais pas veillé au respect de l'accord interprofessionnel sur le prix du lait, notamment pour les producteurs de lait d'Entremont ? Et si une perspective industrielle n'avait pas été ouverte pour les 4 000 salariés de cette entreprise et ses 6 000 producteurs ? Que diriez-vous si les prêts bonifiés pour la forêt des Landes étaient toujours bloqués ? Que diriez-vous si une alternative au test de la souris n'avait pas été ouverte pour les huîtres du Bassin d'Arcachon ?

La crise, il faut la maîtriser, ou la subir. Les agriculteurs de France n'ont pas vocation à subir. La crise, il faut la prendre de vitesse, ou se laisser emporter par elle. Je refuse que l'agriculture française soit emportée par la crise.

Ma méthode est simple : de la concertation, de la décision. De la concertation pour écouter, comprendre, affiner son jugement, et parce que j'ai toujours été convaincu que le contact direct avec les exploitants était la méthode la plus efficace pour le faire. Et de la décision, pour prendre en mains les événements, répondre aux attentes, régler les cas les plus difficiles. Alors oui, beaucoup de décisions ont été prises en peu de temps ; mais je vous l'assure, il y en aura d'autres, en aussi peu de temps, parce que les circonstances l'exigent. Et toutes ces décisions seront prises, une fois encore, en étroite concertation avec vous. Je reçois très régulièrement les organisations syndicales agricoles. Je continuerai à le faire. Nous réussirons à trouver les bonnes solutions ensemble. Sur la vaccination contre la fièvre catarrhale ovine par exemple : notre responsabilité commune est d'éradiquer ce fléau par une campagne de vaccination obligatoire. Mais sur les modalités, nous devons en discuter ensemble afin de ne pas alourdir les charges financières des éleveurs.

La priorité, c'est votre revenu. J'ai donc pris depuis plusieurs semaines un certain nombre de décisions d'application immédiate que je tiens à rappeler : 30 M € de soutien aux producteurs de lait, le versement anticipé de 70 % des aides directes de la PAC au 16 octobre prochain au lieu du 1^{er} décembre. Aujourd'hui même, les trois-quarts de l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) sont versés à près de 80 000 exploitations, soit une somme de plus de 350 M €. Je suis prêt à poursuivre l'effort pour qu'aucun exploitant ne soit victime de la crise actuelle. Vous savez que j'ai obtenu au dernier Conseil européen de l'agriculture l'augmentation temporaire du plafond des aides nationales de minimis à 15 000 euros sur une période de 3 ans. Dans ce cadre, j'ai décidé d'accorder 30 M € supplémentaires aux filières d'élevage pour aider les producteurs les plus en difficultés à faire face à leurs problèmes de trésorerie. Je pense notamment aux jeunes agriculteurs et aux récents investisseurs des filières laitière et porcine. Ces dispositifs de soutien représentent un effort financier massif de la part de l'Etat : j'attends en retour que vous avanciez dans l'organisation et la structuration de vos filières, ce qui est dans votre intérêt.

Mais les solutions de court terme ne suffiront pas. Je vous propose donc deux rendez-vous importants :

- Un 1^{er} rendez-vous, au début du mois de novembre, pour faire le bilan des revenus 2009 des agriculteurs et en tirer toutes les conséquences, avec les banques, la MSA, les assurances et l'Etat.
- Un second rendez-vous, dès cette semaine et au cours des semaines à venir : le grand débat préparatoire à la loi de modernisation de la pêche et de l'agriculture. Ce grand débat doit permettre de réfléchir aux moyens de garantir la stabilité du revenu des agriculteurs dans les prochaines années. C'est un enjeu majeur. Au début du siècle dernier, les agriculteurs ne bénéficiaient pas de mutuelle. Nous avons mis en place les outils nécessaires. Aujourd'hui, la multiplication des aléas météorologiques et la volatilité accrue des cours exigent la mise en place de dispositifs de couverture des risques sûrs et efficaces. Je vous propose de les mettre en place ensemble, dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche.

Un mot, enfin, sur le bilan de santé de la PAC. Sa mise en œuvre est indispensable, elle permet un rééquilibrage des aides européennes : le soutien aux productions ovine et caprine atteindra 135 M € en 2010. Mais j'ai conscience que le bilan de santé de la PAC se traduit sur le terrain par une complexité administrative croissante et des interrogations. Je veux y répondre. Vous êtes des agriculteurs, vous n'avez pas vocation à vous transformer en greffiers, en géomètres, en ingénieurs spécialisés et encore moins en fonctionnaires de la Commission européenne. Chacun sa vocation, chacun son métier. J'ai donc demandé que mes services examinent les possibilités d'aménagement des mesures concernant notamment les bandes enherbées le long des cours d'eau et le maintien des prairies. Je vais également mettre en place un numéro vert qui répondra à toutes vos questions techniques sur la mise en place du bilan de santé de la PAC, par exemple la grille de calcul des particularités topographiques. Il sera opérationnel en janvier 2010, dès que vous aurez reçu les nouveaux dossiers PAC.

Voilà pour les réponses immédiates à la crise. Mais notre responsabilité collective, c'est de voir plus loin que la crise. C'est d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'agriculture française. C'est de repousser la ligne d'horizon, qui est aujourd'hui à quelques semaines ou quelques mois, alors qu'elle doit être à quelques années. La première puissance agricole d'Europe doit montrer le chemin. Elle doit servir d'exemple à nos voisins. Mais encore faut-il que nous soyons capables de répondre à deux questions : Que voulons-nous pour l'agriculture en France ? Que voulons-nous pour l'agriculture en Europe ? La vraie question qui travaille les agriculteurs français, ce n'est pas seulement la question des revenus, ce n'est pas seulement la question des investissements dans les années à venir, c'est : qu'est-ce que la société française attend de nous ?

Le Grand Débat sur l'avenir de l'agriculture et de la pêche françaises, que j'ai lancé hier, permettra de répondre à cette question. Il fixera de grandes orientations qui seront reprises dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture. Il déterminera le cap sur les grands enjeux de demain que sont la sécurité alimentaire, la préservation du foncier agricole, le maintien du revenu des agriculteurs.

Mais, dès à présent, je veux vous dire, avec beaucoup de simplicité et beaucoup de force : nous avons besoin de vous. La société française a besoin de ses agriculteurs. Elle a besoin de leur travail et de leur passion. La société française aime et respecte ses agriculteurs.

- Nous avons besoin de vous comme force économique. Je n'hésite pas à le dire : l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire valent le nucléaire, le transport ferroviaire, l'industrie automobile ou pharmaceutique, dont nous sommes légitimement si fiers. Tous les efforts nécessaires de compétitivité doivent donc être faits pour vous permettre de rester un des atouts maîtres de l'économie française. La compétitivité n'est pas un gros mot. La compétitivité, cela veut dire faire aussi bien ou mieux que nos voisins, pour ne pas perdre des parts de marché, pour défendre nos emplois et donc votre revenu. La compétitivité, c'est une garantie pour l'avenir, car vous n'appartenez pas au monde d'hier : vous êtes le monde de demain.
- Nous avons besoin de vous, aussi, comme garant de notre sécurité et de notre indépendance alimentaire. Dans un monde secoué par des crises sanitaires de plus en plus fréquentes, nous serions bien malavisés, et même irresponsables, de confier notre sécurité alimentaire à d'autres pays. Pourquoi dépendre de pays voisins ou éloignés, quand nous avons le savoir-faire, la compétence, l'innovation et la qualité chez nous ? En matière alimentaire, la division internationale du travail ne peut pas marcher, ou nous expose à des risques majeurs. Si nous importons toute notre viande d'Amérique du Sud, que se passera-t-il le jour où ce continent connaîtra une crise sanitaire ? ou décidera d'augmenter ses prix ? Que ferons-nous ?
- Nous avons besoin de vous, aussi, pour maintenir l'aménagement de notre territoire. La France a le visage que vous lui avez donné. Ce visage restera le même si nous vous en donnons les moyens. C'est pour cela que j'attache tant d'importance, dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, à la question de la préservation du foncier agricole. Nous ne pouvons pas être une grande puissance agricole et dilapider nos terres. Nous ne pouvons pas être une grande puissance agricole et laisser partir, tous les 10 ans, l'équivalent d'un département de Surface Agricole Utile.

- Enfin, nous avons besoin de vous pour assurer le développement durable de notre pays. Trop souvent j'entends dire : les agriculteurs sont responsables de la dégradation de l'environnement. Vous le savez. On entend ces propos partout, ici en Bretagne comme ailleurs. Moi je vous dis : vous avez fait depuis des années des efforts considérables pour respecter les normes environnementales, vous avez développé de nouvelles pratiques, vous avez essayé de nouvelles méthodes d'exploitation. Et je pose une question : quelle autre profession a fait autant d'efforts d'adaptation ? Il est plus facile de défendre l'environnement en chambre que dans les champs. Il est plus facile de commenter que d'agir. Vous, vous agissez. Vous avez conscience que des progrès sont encore nécessaires, et vous êtes prêts à les faire, à 2 conditions :
 - o La première, c'est qu'on tienne compte de vos contraintes économiques. Je peux vous assurer que ce sera le cas pour la mise en place de la taxe carbone. Tout sera fait pour en réduire l'impact sur la trésorerie des exploitations. Car j'ai bien conscience qu'on ne peut pas d'un côté vous demander d'accroître votre compétitivité et de l'autre alourdir vos charges.
 - o La deuxième condition, c'est précisément que tout le monde soit logé à la même enseigne en Europe pour éviter les écarts de compétitivité. Là aussi, nous ferons le nécessaire.

Vous me direz : tous ces objectifs sont contradictoires. Moi, je vous dis non, ils sont complémentaires. Personne ne demande à l'agriculture française de faire des choix entre des modèles différents, précisément parce que l'agriculture française est faite de différences et riche de ses différences. Nous devons assumer la diversité de notre agriculture, qui est le reflet de la diversité de nos campagnes, de nos territoires, de nos paysages. La Normandie ne sera jamais l'Alsace, et c'est tant mieux. Le Pays Basque ne sera jamais la Savoie, et c'est tant mieux. La Bretagne sera toujours la Bretagne, et c'est tant mieux. Ne pensons pas qu'un modèle l'emportera sur l'autre, que les grandes plaines céréalières de la Beauce prendront le dessus sur les petites exploitations laitières de Salers. Notre devoir, c'est de garantir la viabilité économique des deux. C'est difficile, je le sais. Mais c'est nécessaire.

Un mot pour terminer de la PAC. C'est le grand enjeu de l'agriculture française pour les années à venir. Je veux ici vous faire part de quelques convictions fortes à ce sujet :

- Première conviction : le temps où la France dictait ses lois agricoles aux autres pays européens est révolu. Le temps où nous pouvions nous affranchir des règles européennes est révolu. Le temps où un ministre pouvait dire une chose à Bruxelles et le contraire à Paris est révolu. La France est la première puissance agricole européenne,

cela lui donne des responsabilités. Il ne s'agit pas pour elle de s'opposer et de s'isoler. Il s'agit pour elle de proposer et de convaincre.

- Deuxième conviction : nous avons besoin d'une nouvelle régulation des marchés agricoles. L'ancienne régulation ne marche plus. Ce n'est pas une raison pour aller vers la dérégulation à tout va. Avec l'Allemagne, nous avons fait des propositions solides et convaincantes pour une nouvelle régulation du marché du lait. Nous avons convaincu 14 Etats membres. Ce matin, en Suède, l'Espagne et la République tchèque ont accepté de nous rejoindre. Nous sommes désormais 18. Et la semaine prochaine, je me rendrai à Varsovie pour convaincre la Pologne de nous rejoindre. La Commission Agriculture du Parlement européen nous soutient également. Enfin, la Commission a accepté d'examiner nos propositions, qu'elle avait rejetées dans un premier temps. Je l'ai dit : les lignes bougent, et bougent dans le bon sens. C'est difficile, mais nous avançons.
- Troisième conviction : il faut une nouvelle ligne directrice à la PAC. Cette ligne, il faudra en débattre, puis il faudra nous y tenir. Les agriculteurs n'ont pas à faire les frais des changements de pied permanents des objectifs européens. Je propose que l'alimentation des 500 M d'Européens soit cette nouvelle ligne directrice et que par conséquent, on ne parle plus de PAC, mais de politique agricole et alimentaire européenne. L'objectif est simple : nourrir correctement les 500 millions de citoyens européens dont 33 millions aujourd'hui ne mangent pas à leur faim. C'est sur cette voie difficile et courageuse que la France doit continuer d'avancer. Les moyens pour y parvenir demanderont de l'audace, de l'imagination, la capacité de remettre en cause les certitudes établies. C'est précisément ce qui fera la valeur de notre travail en commun. L'immobilisme n'est pas possible. Un retour en arrière à 27 politiques agricoles différentes est tout aussi exclu. Il n'y a pas d'autre voie que celle d'une refondation collective de la PAC. Je vous propose que la France prenne la tête de ce mouvement de refondation.

* * *

Tout cela fait un programme ambitieux. Mais je n'ai vu en chacun d'entre vous, comme dans toutes les exploitations que j'ai visitées en France, comme dans les propos de Jean-Michel Lemétayer, que ce désir d'une nouvelle ambition agricole pour la France et pour l'Europe. Construisons-là ensemble.

Je vous remercie.